

# Invitation à une activité de formation continue



**Titre :** L'insuffisance cardiaque en 2021 : le traitement, le suivi et la réadaptation

**No d'activité :** 77769

**Date :** mercredi le 26 mai 2021

**Lieu :** Web diffusion directe

**Coordonnées :**

## Objectifs

Au terme de cette activité, les participants seront en mesure de :

- Discuter du traitement optimal d'un patient IC en 2021;
- Intégrer la réponse cardiovasculaire (CV) et les mécanismes soutenant les bénéfices CV et systémiques de l'exercice chez les patients IC;
- Réviser l'évaluation des niveaux d'entraînement chez les patients avec différents risques CV;
- Discuter du portrait de la réadaptation en Mauricie.

**Président de séance :** Dr Pierre Martin

## Horaire

2021-05-26 18:00 18:30 Accueil/Clôture

2021-05-26 18:30 20:00 Conférence L'insuffisance cardiaque en 2021 : le traitement, le suivi et la réadaptation Dr Ariel Diaz, cardiologue

2021-05-26 18:30 20:00 Conférence L'insuffisance cardiaque en 2021 : le traitement, le suivi et la réadaptation M. Philippe Désilets Beaudoin, kinésologue

INSCRIPTION OBLIGATOIRE à [info@amom-mauricie.ca](mailto:info@amom-mauricie.ca) ou auprès de Madame Nathalie Roy au 819 373-7155.

Un lien Zoom vous sera fourni préalablement.

L'Association des médecins omnipraticiens de Mauricie, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 1.50 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté ([www.cqdpcm.ca](http://www.cqdpcm.ca)).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Novartis

*Tous les participants sont invités à se créer un compte au [www.fmoq.org](http://www.fmoq.org) en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>*